Le service intégré de l'accueil et de l'orientation (siao S.I.A.O)

Le S.I.A.O est un dispositif de mise en réseau, par département des acteurs, de la veille sociale et de l'accès au logement (associations, CCAS, habitât social...). Cette mise en réseau est pilotée par la préfecture. Il existe un S.I.A.O par département (par exemple le S.I.A.O 29 pour le Finistère, le S.I.A.O pour le Gironde.

Un S.I.A.O départemental reçoit une subvention de l'ordre de quelques centaines de milliers d'euros qu'il répartit entre les acteurs.

Il tient les statistiques des hébergements.

Un S.I.A.O départemental est une source d'information sur les acteurs intervenant dans les situations de détresse sociale et spécialement pour l'hébergement.

Site du gouvernement

Extrait au 03/01/2017

Annuaire des SIAO

“Les Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO) dé nis par les circulaires des 8 avril et 7 juillet 2010 constituent un élément structurant du service public de l'hébergement et de l'accès au logement. Ils sont la plate-forme qui doit permettre sur chaque ter- ritoire de mettre en relation la demande et l'o re d'hébergement et d'apporter à chaque demande la réponse la plus adaptée, que celle-ci relève de l'hébergement, du logement accompagné ou du logement ordinaire.

Les SIAO sont également appelés à jouer un rôle clef dans l'observation sociale territoriale. Leur conception et leur mise en place modi ent progressivement, à la fois la nature de la réponse et de l'accompagnement proposés mais aussi le regard porté sur la situation des per- sonnes qui se trouvent, à un moment de leur vie et pour des raisons qui peuvent être multiples, sans-abri ou sans logement.

Depuis 2010, sous l'impulsion conjointe de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), de la DiHAL et de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (Dhup), et grâce à la mobilisation des services déconcentrés de l'Etat et des associations, les SIAO se sont pro- gressivement mis en place selon des modalités propres à chaque territoire. Ils sont devenus des acteurs reconnus du champ de l'hébergement et de l'accès au logement. Leur rôle et leur place dans les territoires sont encore appelés à évoluer.

La loi ALUR consacre juridiquement leur existence et leurs missions. Il convient donc de mieux faire connaître ces nouveaux services auprès de tous ceux qui interviennent auprès des per- sonnes sans-abri ou mal logées, et aussi au-delà de ce cercle de professionnels, auprès de tous ceux qui portent attention à ce problème qui interroge la société toute entière.”

A titre d'exemple : le S.I.A.O du Finistère.

Un S.I.A.O assez clair dans sa structure.

http://www.siao29.fr/

Son rapport d'activité 2015

Siao29 : Rapport d'activité

Évaluation

Chaque S.I.A.O a une configuration propre (acteurs, site, organisation, moyens...).

Cette configuration, issue d'une histoire locale, peut être assez compliquée à saisir.

Dans certains cas, le S.I.A.O départemental est intégré dans une structure associative qui couvre plusieurs département

Ressources, Organisme, Adaptation, Sécurité, Addiction

From:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/ - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/ressources/agirpage/siao

Last update: **2022/10/29 10:44**